



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-051-bis

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 15
- Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six du mois de septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette – Mme MONTEIRO Maria.

POUVOIRS : M. MICHELOT Bernard à Mme CANTIER Nadège – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme SARANDAO Gilda – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette – M. DJEDDOU Rabah à Mme MONTEIRO Maria.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CASTANO Adeline.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 / BUDGET ANNEXE HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN DU CENTRE-VILLE 2023 :

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°D/2023-051 SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE

Cette délibération **ANNULE ET REMPLACE** la délibération N°D/2021-051 en date du 26 septembre 2023 en raison d'une erreur matérielle concernant l'intitulé du compte comptable dans le tableau ci-dessous à savoir le c/ ~~71355~~-042 Variation de stocks terrains aménagés et non le c/ ~~73155~~-042 inscrit précédemment. La délibération est reprise dans son intégralité. L'erreur matérielle commise étant toutefois sans conséquence sur le sens de la décision.

Madame Gilda SARANDAO explique qu'il convient d'ajuster le montant des intérêts prévus lors du vote du Budget Annexe Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville 2023 suite à la réception du nouveau tableau d'amortissement selon les écritures budgétaires proposées ci-dessous :

Section de fonctionnement	
DÉPENSES	
Chapitre 66 – Charges financières	
c/66111 Intérêts réglés à l'échéance	+ 1000.00 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section	
c/608-043 Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	+ 1000.00 €
RECETTES	
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section	
c/796-043 Transfert de charges financières	+ 1 000.00 €
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	
c/ 71355-042 Variation de stocks terrains aménagés	+ 1 000.00 €

Section d'investissement	
DÉPENSES	
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections	
c/3555-040 Terrains aménagés	+ 1000.00 €
RECETTES	
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	
c/1641 Emprunts en euros	+ 1 000.00 €



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-051-bis

Le Conseil Municipal ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 au 01 janvier 2023,
Vu le Budget Annexe Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville 2023,

Après en avoir délibéré : **A LA MAJORITÉ et 4 VOIX CONTRE** : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) M. DJEDDOU Rabah (pouvoir à Mme MONTEIRO Maria) Mme MONTEIRO Maria et Mme DESVIGNES Josette.

- **ADOpte** la Décision Modificative n°1 du Budget Annexe Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville 2023 selon les éléments présentés ci-dessus.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le1.7.OCT.2023.....
et publié, affiché ou
notifié le1.7.OCT.2023.....
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe PIGEAU